

Conseil d'école du Mont-Valot à Luxeuil-les Bains 15 octobre 2018

Présents :

Mme DEVOILLE Véronique : adjointe à l'éducation

Mme DALMAS Aurore, Mme LAMBOLEY Charlotte, Mme POMIROL Sophie, Mme PERRIN Elodie,
Mme AUBRY Carine, M. HELIOT Christophe, M. CHAUVIN Antoine

Mme FOUQUET Brigitte DDEN,

Mme COMBEBIAS Anne, Mme FLUSIN Mélanie, Mme COLLIN Catherine, Mlle MAUFFREY Aurélie,
Mme JACQUET Aurélie, Mme LANIER Fabienne : enseignants

Excusés :

Mme L'HOTE : Inspectrice de l'éducation nationale, M. BURGHARD : maire de Luxeuil-les Bains, M. BAYRAND Jean-Jacques, Mme DELHOMME Laetitia, Mme FAGNOT Aurélie (parents d'élèves élus), Mlle PAPA enseignante, Mme UNY Nadia: responsable périscolaire, M. ESTURGI, Directeur Francas, M. FAIVRE, représentant de la communauté de commun

- **Accueil**

Présentation des personnes

Une question diverse est déposée par les parents d'élèves. Elle concerne l'entrée des poussettes à l'école.

1. Le conseil d'école

Dans un conseil d'école, aucune situation personnelle tant au niveau des élèves, qu'au niveau des parents, qu'au niveau des adultes de l'école ne pourra être abordée. Le conseil d'école vote le règlement intérieur, fait des suggestions dans le cadre du projet d'école et sur le fonctionnement de l'école.

Chacun est là pour donner son avis dans des moments d'échanges qui resteront cordiaux et constructifs.

Les enseignants exposent les différents projets qui sont mis en place dans les classes. Les idées des parents ou des partenaires seront recueillies.

Les élections de représentants de parents d'élèves

143 inscrits, 93 votants, 23 bulletins blancs ou nuls et 70 suffrages exprimés.

Ce qui donne un pourcentage de participation de 63 %. La liste est élue à 49 %.

Rappel du rôle des représentants de parents d'élèves : les parents élus doivent faciliter les relations entre les enseignants et les autres parents. Ils ne discutent pas de pédagogie avec les professeurs. En revanche, leurs avis sont très précieux pour tout ce qui touche à **la vie des élèves**, les questions d'hygiène, en passant par les emplois du temps ou la mise en place de l'aide aux élèves.

Les représentants de parents sont **des partenaires des enseignants**. Lors des conseils d'école, ils nous apportent une autre vision de notre quotidien, et peuvent soulever des points qui nous auraient échappés, comme les aménagements aux abords de l'établissement.

En tant que parent d'élève, **on peut faire bouger les choses. Il faut être très persévérant**. Ce n'est pas parce qu'une démarche n'aboutit pas d'emblée qu'elle est vaine. Mais il faut parfois **beaucoup de temps** pour en récolter les fruits.

Prochains conseils d'école : 11 février 2019 et 13 juin 2019

2. Effectifs

A la rentrée en septembre, nous avons 114 élèves dans l'école mais des élèves ont déjà quitté l'école suite à des déménagements.

3 TPS 14 PS 13 MS = 30 / 11 GS 10 CP = 21 / 8 CE1 8 CE2 = 16 / 10 CE2 11 CM1 = 21 / 6 CM1 16 CM2 = 22

Soit 110 élèves au total.

Les élèves se trouvent dans de bonnes conditions avec des effectifs corrects. La classe des Petits est chargée mais l'accueil des tout-petits est proposé afin d'éviter des fuites d'élèves vers d'autres lieux.

16 enfants quitteront l'école en fin d'année, 14 Petite Section cette année donc c'est stable. Cependant nous devons rester vigilants par rapport aux effectifs.

Le seuil de fermeture est de 106 élèves. Mme Devoille souligne que, pour l'instant, sur la ville de Luxeuil les effectifs restreints sont favorisés. Un poste « Plus de maîtres que de classes » serait le bienvenu. La répartition des classes est faite chaque année par l'équipe pédagogique et dépend des effectifs dans chaque niveau.

3. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Le règlement intérieur est admis à l'unanimité et sera affiché à l'école. Il sera également publié sur le blog et pourra être envoyé par courrier électronique aux parents qui en font la demande. Les parents seront informés par l'intermédiaire du cahier de liaison.

La charte de laïcité

Il est question des droits et des devoirs de chacun. Les devoirs liés à la laïcité sont une garantie pour les parents et les élèves car la laïcité protège contre tout prosélytisme et contre toute publicité idéologique, religieuse et politique. La Charte est annexée au règlement de l'école.

Elle comporte quinze articles. Elle explique le sens et les enjeux du principe de laïcité. La laïcité se vit au quotidien des classes, de l'école.

Elle s'apprécie dans la qualité du vivre ensemble, le respect de l'égalité entre les filles et les garçons, le refus des violences et des discriminations (art. 9 de la Charte).

Cette charte est affichée dans les classes et au tableau d'affichage de l'école. Elle sera postée sur le blog. Il y a la journée de la laïcité le 9 décembre.

4. Sécurité

Rappel sur le plan Vigipirate : les entrées sont filtrées. Seuls les parents ou responsables d'enfants de maternelle entrent dans la cour ou l'école (le matin pour aller dans la classe des TPS PS MS et l'après-midi jusqu'à la salle de jeu). Les poussettes restent à l'extérieur de l'enceinte scolaire. Il faut rappeler assez régulièrement aux parents de laisser les poussettes à l'extérieur de l'école.

La cour est évacuée rapidement à la sortie des classes. Le règlement l'indique mais le conseil d'école rappelle que les enseignants d'enfants d'âge élémentaire (à partir du CP, même si les enseignantes restent vigilantes pour les plus jeunes) sont responsables des enfants jusqu'à la grille de l'école et que les enfants de maternelle sont remis à un responsable nommé désigné par écrit si ce n'est pas un parent.

Exercice évacuation

Un exercice d'évacuation (incendie) a eu lieu le 5 octobre. Les enfants et personnels sont sortis en 3 minutes au point de rassemblement sans problème. Nous ne disposons pas de clé pour arrêter l'alarme, la mairie intervient toujours rapidement suite à notre appel.

PPMS :

Ils ont été remis à jour. Nous avons un PPMS attentat, intrusion et un PPMS risques majeurs.

Les risques majeurs concernant notre école n'ont pas changé :

On a les risques naturels (sismique et météorologique), les risques technologiques (transports de matières dangereuses et nuage toxique). Le regroupement a lieu dans le dortoir pour les 2 classes des petits et dans la BCD pour les 3 classes de grands. Nous n'avons pas obtenu les fermetures des portes demandées l'an dernier suite à l'exercice d'entraînement. Nous renouvelons la demande auprès de la mairie qui nous informe que la commande aurait été passée cet été mais n'a pas encore été installée.

Pour le PPMS attentat intrusion, le regroupement à l'intérieur se fait au même endroit mais le silence est demandé aux élèves. Il faut s'éloigner des fenêtres et être allongé au sol.

Nous ferons des exercices d'entraînement pour ces 2 PPMS (risques majeurs : 14 février 2019, exercice attentat : en attente de date académique).

Un verrou serait souhaité. Pour les portes de la BCD, un cale-porte est demandé.

Chaque enseignant à un rôle dans la gestion de la crise. (voir document)

5. Vie scolaire:

Rentrée

19 septembre : la réunion de parents a permis aux parents présents de prendre connaissance du fonctionnement de l'école et d'échanger avec les enseignants. Le nombre de parents présents reste assez faible chaque année (malgré des changements d'horaires) mais nous avons noté la présence de nouveaux parents.

Seuls quelques ajustements de programmes ont été faits pour cette année scolaire.

Les classes de CP, CE1 et CE2 utilisent des manuels et des fichiers.

Décloisonnement

Les GS vont dans la classe de PS / MS en début d'après-midi (phonologie avec les alphas)

Evaluations

Cahier de réussite en maternelle et LSU à partir du CP. Le LSU sera communiqué aux parents deux fois dans l'année (fin janvier et fin juin), le cahier de réussite sera donné en fin d'année scolaire.

Des évaluations nationales ont été demandées en CP et CE1 : deux séances de 20 minutes en français, une séance de 20 minutes en mathématiques, avec consignes orales et exercices chronométrés. Toutes les réponses des élèves ont été saisies sur ordinateurs.

Les livrets des élèves sont disponibles en ligne. Nous attendons les résultats au niveau national.

Il y aura une nouvelle série d'évaluations nationales en février.

Les langues

L'anglais est enseigné du CP au CM2.

Afin de sensibiliser les élèves à l'allemand, Astrid Millot interviendra le lundi et le mardi de 10h45 à 11h30 pour les CM1/CM2 et CE2/CM1, le jeudi de 15h45 à 16h30 pour les CE1/CE2.

Caroline Raison interviendra le jeudi à 10h pour des séances de 30 minutes auprès des MS, GS et CP.

Aide aux enfants en difficultés

RASED : Il s'agit d'une psychologue et d'une rééducatrice dont le bureau se situe à l'école du Boulevard Richet. Mme Roth psychologue scolaire peut être contactée soit sur demande des enseignants soit des parents. On lui a transmis la liste des enfants en difficulté. Quelques fiches de signalement ont été faites. Elle nous apporte également son aide pour des situations particulières.

APC : le mardi de 16h30 à 17h30 : ces activités permettent de travailler en petits groupes avec des élèves qui ont des difficultés ponctuelles.

Les équipes éducatives, en relation avec les partenaires de l'école, sont mises en place régulièrement pour essayer d'adapter les parcours de chaque élève en fonction des difficultés rencontrées.

La vie scolaire, c'est aussi l'école de la confiance, qui vise la réussite de tous, au niveau des savoirs fondamentaux, mais aussi le bien-être à l'école et le plaisir. Pour cela, les enseignants ont le désir d'ouvrir l'école sur le quartier et de proposer des sorties culturelles, citoyennes et sportives aux élèves dans toutes les classes.

Activités pédagogiques réalisées

- Élections de délégués élèves pour les classes de GS au CM2 dans le but de travailler la langue orale, la prise de responsabilité et de rendre les élèves acteurs. Le conseil des délégués se réunira dès la rentrée de la Toussaint. Mise en place des conseils de coop au sein des classes pour préparer les conseils de délégués.
- Reprise des ateliers de citoyenneté : 2 groupes de 45 minutes, de 13h30 à 15h, chaque lundi pour les élèves de la GS au CM2. Quelques parents interviennent pour l'atelier jardin et fleurissement, nous cherchons d'autres parents pour les relayer, proposer de nouvelles activités... Venez partager vos passions !
- Semaine du goût du 8 au 12 octobre : La classe des petits avait pour projet 1 jour 1 couleur avec participation des parents pour que les enfants apportent un fruit ou un légume de la couleur du jour. 2 groupes des ateliers citoyenneté ont réalisé la fleur des aliments. Une participation de l'ensemble des classes le vendredi 12 octobre : goûter collectif où chaque classe a préparé quelque chose pour les autres. Bonne journée avec de l'échange entre grands et petits, un travail sur l'oral, l'écrit dans un moment de plaisir. Le bilan est très positif. Les élèves ont respecté les consignes données pour accéder à plus d'autonomie et sont restés dans des comportements adaptés au bon déroulement de l'activité jusqu'à son terme.
- 10 séances de natation débutées dès la 2ème semaine après la rentrée. Merci aux parents pour leur investissement. Une nouvelle personne a suivi la formation pour obtenir l'agrément. Ce sont des séances obligatoires (partie intégrante des programmes d'EPS).
- La randonnée USEP pour la classe des Petits le 4 octobre à Corbenay et le 5 octobre pour 3 classes (GS CP et CE1 CE2 et CE2 CM1) à Blanzey
- Fête du sport le 25 septembre, dans l'école : mise en place d'ateliers pour les élèves de la GS au CM2, puis parcours de motricité installé et géré par les CM pour la classe de TPS PS MS.
- 28 septembre : l'opération « Nettoyons la nature » pour toute l'école.
- 15 octobre : participation à la « fête des sciences » dans la classe de GS CP où 4 ateliers de manipulation ont été proposés.

Activités pédagogiques à venir

- Spectacles côté cour : pas d'inscription pour l'instant (le spectacle proposé à Luxeuil serait-il adapté à tous les niveaux ? Celui qui a retenu notre attention ne sera joué qu'à Héricourt
- Participation au FICA (Festival International des Cinémas d'Asie) du 4 au 8 février
- Spectacle « Pitou l'enfant roi » avec la « compagnie des 3 chardons » à l'école, nous devrions accueillir l'école du Bois de la dame le 27 /11.
- Spectacle JMF le 16 octobre « projet schinéar » pour 4 classes (GS au CM2).
- Projet musical : le projet « Pâte à sons » pour les GS/CP et TPS/PS/MS a débuté la semaine dernière. 12 séances sont prévues. On a choisi le thème des émotions. Une restitution aux familles aura lieu au mois de février (peut-être le 12 ?). Les parents sont favorables à une restitution à 18h devant les familles. Les enseignantes craignent que tous les élèves ne soient pas présents à cet horaire. Remerciements à la municipalité pour la participation financière à ces projets.
- Projet musical sur 5 séances pour les 3 classes de grands en fin d'année. Les élèves seront préparés pour intervenir dans un concert de l'école de musique.
- Cross du collège le jeudi 18 octobre après-midi pour les CM2.
- Rencontres USEP (de 3 à 6 rencontres prévues au cours de l'année scolaire selon les classes).
- 10 séances de piscine pour les GS/CP et CE1 de mars à juin.
- Jardin et fleurissement de l'école

Santé et prévention

L'infirmière scolaire, Mme Cazautets rencontrera quelques familles de façon régulière.

Projet d'école

Quelques fiches devront être rédigées cette année pour développer les actions par rapport aux objectifs définis l'an dernier notamment autour des ateliers « citoyenneté », des ateliers résolution de problèmes.

Travail avec les partenaires de l'école

Francas : nous avons de bonnes relations. Ils participent à la vie de l'école en rendant notre cadre agréable par la réalisation de décorations en lien avec les thèmes abordés dans l'école. On peut encore approfondir le partenariat au travers d'autres actions.

PET : Projet Éducatif Territorial au niveau de la communauté de commune. L'intention est de formaliser les actions existantes et de travailler ensemble pour offrir un parcours éducatif cohérent aux enfants avec une continuité entre l'école et ce qui se passe autour de l'école. Par exemple, le travail effectué pendant le temps scolaire pourra être repris au périscolaire. Besoin de représentants de parents pour participer à ce projet via la communauté de commune, dans le but de coordonner toutes les interventions des partenaires de l'école.

Bibliothèque municipale : mise en place de divers projets possibles

Lire et faire lire : Brigitte Fouquet nous offre la possibilité d'ouvrir un atelier. C'est une association intergénérationnelle qui propose, aux élèves jusqu'au collège, des lectures offertes pour 2 à 6 enfants. Les bénévoles (à partir de 50 ans) lisent puis proposent des activités plastiques en lien avec leur lecture (présentation des productions en fin d'année). Une fiche d'inscription sera donnée aux enfants volontaires rapidement et cet atelier devrait démarrer dès le mois de novembre pour les CM (en attente de convention entre l'association et l'école). Si cette action est appréciée, d'autres bénévoles pourront se joindre à ce projet.

Gendarmerie : passage des permis piéton, permis internet

Sécurité civile : former les CM2 aux gestions de premiers secours

Service civique : le dossier est fait et nous sommes en attente de l'arrivée de Mme Geoffroy Amandine qui interviendra auprès de tous les élèves de l'école à partir du 1er novembre. Une autre candidature pourrait arriver prochainement.

6. Aspect financier

Les subventions municipales restent les mêmes.

1250 € en juin (5x250 € par classe).

35 € par enfant et 20 € par élève d'élémentaire nous permettent d'acheter les fournitures de début d'année. Nous n'avons plus d'argent sur les comptes mairie. Il a été utilisé pour les fournitures et l'achat d'un tableau blanc et d'un VPI. Nous attendons également un autre VPI (d'occasion) dans la classe de CE2-CM1 après les vacances de la Toussaint, avec un ordinateur (et enlèvement de l'estrade). La mairie a récupéré des ordinateurs et propose d'en mettre dans les classes.

Coopérative scolaire

Dépenses : adhésion à l'OCCE 269 €, adhésion à la FOL 750 €. On aura pour 255 € de bus pour les randonnées mais l'USEP nous remboursera 40 % donc cela nous reviendra à 153 €.

Mme Fouquet propose de se renseigner si un remboursement est possible pour les déplacements pour les spectacles « côté cour ».

Recette de la rentrée de la coopérative de début d'année. Quelques familles n'ont pas encore participé.

Le solde est de 3700 €.

Nous remercions les parents pour leur contribution. Les enfants apprécient les sorties culturelles ou sportives et pouvoir continuer à leur offrir est positif.

La coopérative est alimentée aussi par des actions ponctuelles (la fête de l'école en juin a permis une recette de 900 €): marché de Noël, vente de calendriers, de sapins, de photos... Les représentants de parents peuvent réfléchir sur les fêtes de cette année et tous les parents peuvent aussi s'investir dans leurs organisations.

La mairie nous rappelle qu'il faut faire les demandes de matériel et d'installation le plus tôt possible, surtout en période de fête. Les services de la mairie sont surchargés par moment (fêtes de Noël, fêtes de fin d'année) et les divers interlocuteurs n'ont pas toujours toutes les informations.

Cette année, le marché de Noël pourrait être organisé le vendredi 14 décembre (date à confirmer).

Pour la vente de sapins, les parents d'élèves sont volontaires, la réception des commandes serait prévue pour le mardi 4 décembre.

La vente des photos de classe est appréciée au printemps (en mai). Mme Dalmas se propose de faire les photos pour augmenter le bénéfice. Le conseil propose de garder le photographe de Luxeuil pour les photos de fin d'année. Mme Dalmas pourrait éventuellement proposer des photos au moment du marché de Noël.

7. Les travaux dans et autour de l'école

Merci à la mairie pour le suivi des demandes faites régulièrement par l'école. Un tableau de travaux à réaliser est envoyé régulièrement aux services techniques. J'ai relevé quelques points de ce tableau, notamment : la boîte aux lettres qui a été déplacée, un tableau d'affichage qui a été installé, l'approvisionnement demandé au niveau de la pharmacie, le registre sécurité qui a été déposé, des vélos ont été réparés.

Merci de l'aide pour la mise en place du jardin.

D'autres demandes auprès de la mairie sont à prévoir suite à de nouvelles normes de sécurité.

Merci aux parents pour le fleurissement de l'école : confection de jardinière, don de graines et entretien du jardin pendant les grandes vacances.

Nous avons participé au concours des écoles fleuries et sommes en attente de nouvelles officielles.

Les élèves ont des idées pour fleurir et aménager le coin de cour à côté du plateau sportif (banc, fleurs, table de ping-pong...).

Pendant la journée citoyenne, de nombreux travaux peuvent être réalisés. Les parents d'élèves font remarquer que cette journée reste peu connue des parents du quartier. Cette année, il faudra donc anticiper cette action en prévoyant des travaux et en informant les familles.

Questions diverses

A la demande de mettre un panneau « interdiction aux poussettes » à l'entrée de l'école, le conseil décide qu'il n'est pas utile d'en faire un car c'est écrit dans le règlement de l'école et les quelques parents qui essaient sont avertis oralement. Ce problème a été résolu par un rappel de la règle à l'oral.

A. Jacquet
Secrétaire

F. Lanier
Directrice